

## Chaumont-sur-Tharonne :

# le conseil départemental renouvelle la couche de roulement de la RD 35

Samedi 23 novembre, Philippe Gouet, président du conseil départemental, et Pascal Bioulac, vice-président chargé des routes, des mobilités et de l'innovation énergétique et environnementale, se sont rendus à Chaumont-sur-Tharonne pour une visite de fin de chantier suite à des travaux de réfection de la chaussée de la RD 35 portés par le conseil départemental pour la somme de 90 209,59 €.



Fin septembre dernier, la couche de roulement de la RD 35 a été changée dans l'agglomération de Chaumont-sur-Tharonne. Incluant le rabotage sur 6 cm de profondeur des 2460 m<sup>2</sup> de chaussée concernée, la mise en œuvre de 870 tonnes de béton bitumineux, le reprofilage des accotements et la réalisation de la signalisation horizontale sur le nouveau revêtement, les travaux se sont déroulés sous circulation du 16 au 20 septembre 2024, avec une gestion en alternat pour minimiser la gêne aux usagers et à l'activité économique. Entièrement financés par le conseil départemental pour un montant total de 90 209,59 €, ils ont été réalisés par l'entreprise Colas sous la maîtrise d'œuvre de la division routes sud du Département.

**« La réfection de la RD 35 dans la commune de Chaumont-sur-Tharonne est un exemple concret de notre engagement à assurer la sécurité et le confort des usagers de la route sur l'ensemble du maillage départemental. En investissant dans nos infrastructures routières, nous renforçons non seulement la durabilité de nos routes, mais nous soutenons également l'économie locale en travaillant avec des entreprises de notre territoire. »** déclare Pascal Bioulac.

Chaque année, le conseil départemental de Loir-et-Cher investit près de 11 millions d'euros dans la réfection des couches de roulement, en tenant compte de l'usure des revêtements, de la catégorie des voies et du trafic routier. Cette planification rigoureuse et essentielle pour préserver le corps de chaussée et sécuriser les déplacements de tous les usagers permet de maintenir un réseau routier sûr et performant.

**« Le conseil départemental de Loir-et-Cher reste déterminé à poursuivre ses efforts pour l'entretien et l'amélioration de son réseau routier, contribuant ainsi à la qualité de vie et à la sécurité des Loir-et-Chériens. »** ajoute Philippe Gouet.

**Pour aller plus loin :**

[L'entretien des routes en Loir-et-Cher](#)